OPH RIVES DE SEINE HABITAT

OPH RIVES DE SEINE HABITAT

Réhabilitation des résidences Berthelot et Cartault

Deux réhabilitations d'envergure concernant les résidences Berthelot et Cartault ont été lancées à Puteaux, sous l'égide de l'OPH Rives de Seine Habitat. Voici ce qu'il faut savoir.

AVANT

APRÈS

La résidence Berthelot, un bâtiment emblématique

Construite en 1932, et comportant 5 étages, la résidence Berthelot, située au 16-18 rue Marcelin Berthelot, est un bâtiment incontournable de la Ville de Puteaux. Sa réhabilitation actuelle a fait l'objet d'une réunion d'information organisée avec les locataires le 2 avril dernier et en présence du Maire Joëlle Ceccaldi-Raynaud, président de l'OPH, avant qu'un accord collectif ait été voté par les locataires au mois de juin, approuvant l'opération.

Amélioration du confort des locataires et réduction des consommations

- Cette opération porte sur un ensemble de 315 logements.
- Le montant global de la réhabilitation s'élève à 20 M€, soit plus de 63 000 € par logement.
- Un volet important de la réhabilitation porte sur l'amélioration énergétique du bâtiment. L'étiquette DPE devrait ainsi passer de F à B.
- Le bâtiment sera raccordé au Réseau de chaleur urbain.
- En améliorant l'isolation du bâtiment et la ventilation des logements, le confort des locataires sera amélioré, mais également leurs consommations réduites.

La réhabilitation portera sur :

- **Les travaux extérieurs, avec notamment :**
  - -Isolation thermique par l'extérieur.
  - -Raccordement au réseau de chaleur urbain.
  - -Embellissement des pieds de façades.
  - -Changement des menuiseries extérieures.
  - -Création de balconnets pour les séjours du dernier étage.
  - -Réalisation d'espaces vert dans les cours intérieures.
- **Les travaux dans les parties communes, avec notamment :**
  - -Remplacement des portes de halls.
  - -Création d'un sas d'entrée avec contrôle d'accès.
  - -Changement des boîtes aux lettres.
  - -Rénovation des éclairages.
- **Les travaux dans les logements, avec notamment :**
  - -Réaménagement des pièces humides.
  - -Changement des équipements sanitaires.
  - -Mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée.
  - -Mise en sécurité électrique.
  - -Remplacement des radiateurs.

Calendrier

La réception des travaux est prévue pour le 2e trimestre 2027.

AVANT

APRÈS

Des travaux d'envergure pour la résidence du 4 Cartault

Construite en 1923, la résidence Cartault comporte 221 logements. Une réunion d'information auprès des locataires s'est tenue le 24 mars 2024, également en présence du Maire de Puteaux.

Amélioration du confort des locataires et réduction des consommations

- Le montant global de la réhabilitation s'élève à 16 M€, soit plus de 72 000 € par logement
- Un volet important de la réhabilitation porte sur l'amélioration énergétique du bâtiment. L'étiquette DPE devrait ainsi passer de F à C.

La réhabilitation portera sur :

- **Les travaux extérieurs, avec notamment :**
  - -Isolation thermique par l'extérieur, avec reproduction à l'identique des façades en brique et embellissement des pieds de façades en pierre de Saint-Maximin.
  - -Changement des menuiseries extérieures.
  - -Rénovation des persiennes.
- **Les travaux dans les parties communes, avec notamment :**
  - -Rénovation de l'éclairage.
  - -Réfection des gaines techniques.
  - -Changement des portes de sas.
  - -Remise en peinture des parties communes (halls, paliers, escaliers).
  - -Changement des boîtes aux lettres.
- **Les travaux dans les logements, avec notamment :**
  - -Remplacement des colonnes de chute d'eaux usées.
  - -Changement des équipements sanitaires selon leur vétusté.
  - -Mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée.
  - -Mise en sécurité électrique.
  - -Remplacement des chaudières gaz par des chaudières électriques.
  - -Remplacement des radiateurs.

Calendrier

Les travaux devraient débuter au second semestre 2026 et être réceptionnés au second semestre 2028